



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06/04/2022

OBJET Elections présidentielles – avril 2022

Marche et mobilités actives : les candidats répondent à l'interpellation du collectif Place aux piétons

À la veille des élections présidentielles, le collectif Place aux Piétons - regroupant la Fédération française de la randonnée pédestre et Rue de l'Avenir - s'est adressé à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs orientations sur la 1ère des mobilités actives en France : la marche.

Selon le GIEC, les transports sont responsables d'1/4 des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il préconise des **changements forts et urgents dans les habitudes de mobilité** : **la marche peut y contribuer.**

Si le baromètre des villes marchables¹ est venu confirmer que les Français aiment marcher, il a surtout montré qu'ils avaient de nombreuses attentes et qu'ils se plaignaient du manque d'intérêt que leurs élus portent à leurs difficultés: trottoirs encombrés, impraticables ou inexistants, stationnements abusifs, bruit et vitesse des voitures, cohabitation avec les trottinettes et les vélos créant de l'insécurité. Plus de 60% des répondants considèrent que leur commune est peu à l'écoute des besoins des marcheurs ou qu'elle fait peu d'effort pour la marche.

Face à ce constat, le collectif Place aux Piétons a porté auprès des candidats 5 mesures phares pour engager l'élan national indispensable et pour qu'une action politique forte soit menée :

- Le lancement d'un plan national marche abondé par un budget de 300 millions d'euros pour le quinquennat,
- La nomination d'un Monsieur marche (ou d'une Madame) doté(e) de compétences interministérielles,
- L'élargissement de la contribution déplacement accordée au vélo à la marche,
- Le développement d'une culture de la marche avec pour les jeunes la création d'un « savoir marcher » à l'image du savoir rouler et savoir nager,
- La mise en place de programmes marche permettant aux seniors de lutter contre la sédentarité et l'isolement social.

3 candidats ou équipes de campagne ont répondu à cet appel.

./..

¹Réalisé en 2021 par Place aux Piétons avec le soutien de l'ADEME — 82% des répondants marchent au quotidien pour les motifs de travail, courses, démarches administratives





L'équipe du candidat Emmanuel MACRON (Jean-Marc ZULESI député En Marche et Fabienne KELLER députée européenne et ancien maire de Strasbourg) a souhaité rencontrer Place aux Piétons. Une équipe particulièrement attentive aux propositions du collectif comme en témoignent le récent rapport « Pédaler, marcher, bouger » de Mr ZULESI sur les mobilités actives contre la perte d'autonomie des seniors et la part prise aux actions par Mme KELLER à Strasbourg qui fait qu'aujourd'hui cette ville se classe en tête des classements des villes marchables. Ces références et les échanges donnent une image positive des futures intentions du candidat LREM.

Fabien ROUSSEL, candidat du Parti Communiste apporte son soutien au projet de plan marche et propose de consacrer 300 millions d'Euros au développement de la marche sur la durée du quinquennat. Une somme qui rejoint les propres chiffrages du collectif.

Pour sa part Nathalie ARTHAUD, candidate de Lutte Ouvrière, souligne combien la marche peut être une mobilité imposée écrivant « A l'occasion de mes déplacements je remarque que de plus en plus de travailleurs marchent plusieurs kilomètres au sortir d'une gare pour rejoindre un chantier car les transports de proximité ont disparu. Je vois également des femmes tirer leur chariot de course le long des routes non aménagées pour les piétons pour rejoindre une grande surface, car les commerces de proximité ont disparu et qu'elles n'ont pas de voiture. Dans ces conditions ce n'est plus un bienfait mais de la fatigue supplémentaire. »

Le collectif regrette le manque d'intérêt des autres candidats sur ce sujet. Ainsi, cette campagne est l'occasion de rappeler que le remplacement des véhicules thermiques par la voiture électrique ne constitue pas la seule et encore moins la meilleure réponse pour faire face aux impératifs du développement durable. Les mobilités actives ne doivent pas se résumer pas au vélo, elles concernent également les piétons. Il souligne que la marche, au-delà de la question des mobilités, se situe à la croisée des chemins de nombreux enjeux pour la société : sur le plan environnemental, économique, ou encore de la santé publique.

Une politique publique assumée et financée, qui n'oppose pas les mobilités entre elles, est nécessaire pour porter à 30 % la part de la marche dans les déplacements et accroître les temps de marche dans la vie de tous nos concitoyens. C'est une question de résilience de nos sociétés face au changement climatique, de qualité de nos villes et de nos vies, de préservation de notre modèle social.

Place aux Piétons poursuivra son action à l'occasion des législatives en juin 2022.

Contacts presse:

Anne Deny – FFRandonnée - 06.84.15.09.17 – <u>adeny@ffrandonnee.fr</u> Anne Faure – Rue de l'Avenir 06.64 35 09 72 - <u>a.faure.rda@orange.fr</u>